

Alex et le « monde d'après »

Category: Écologie

écrit par jmfouquer | 8 octobre 2020

La tempête Alex et ses conséquences dramatiques, particulièrement dans les Alpes-Maritimes et les territoires limitrophes, posent plusieurs problèmes et soulignent plus que jamais la nécessité du « monde d'après ».

- l'accentuation des phénomènes de type ouragans et violentes tempêtes entraînant fortes crues et inondations, n'est pas seulement une caractéristique du climat méditerranéen, c'est aussi l'un des effets des dérèglements climatiques, élément explicatif curieusement trop passé sous silence depuis la tempête Alex ;
- le contournement des règles d'urbanisme imposées par la loi montagne et le choix d'habitat isolé, souvent implanté en zones identifiées à risque, a largement provoqué les dégâts dramatiques de ce week-end ;
- les choix d'aménagements aberrants d'endigements et de constructions dans la plaine du Var, de même que l'insuffisance ou l'absence d'entretien des fleuves et rivières, sont mis en lumière par les conséquences de la tempête Alex ;
- les conséquences dramatiques concernent l'ensemble des populations des vallées, mais plus spécifiquement elles impactent les populations les plus fragiles des zones frontalières et notamment les migrant·es dont nous rappelons que les pouvoirs publics doivent assurer l'accueil digne, comme l'exigent les législations nationale et internationale, y compris et surtout dans la situation présente ;
- la manière très discutable et inégalitaire avec laquelle a été exercée la solidarité pleine et entière avec les populations touchées par les conséquences de la tempête Alex s'est posée de manière concrète.

Ce qui est trop souvent présenté comme une simple catastrophe naturelle appelle donc d'autres explications et d'autres réponses, ainsi que des choix alternatifs à ceux du « monde d'avant » :

- un autre type de développement et d'autres choix économiques que ceux du capitalisme et du productivisme, de la course au profit, à l'urbanisation à outrance et au saccage de la planète, déjà responsables de la circulation rapide de la pandémie de la COVID ;
- un autre type d'aménagement du territoire qui doit reposer sur la démocratie, l'écologie et les solidarités, y compris internationales ;
- une solidarité sans failles dans l'usage et la distribution des moyens logistiques et techniques déployés pour tous les territoires touchés et pour toutes les vallées, y compris pour les populations sans logis, immigré·es ou autres qui y trouvaient refuge.

Mais il convient aussi de rappeler que le risque ne sera jamais une dimension totalement maîtrisable ; c'est au contraire une dimension constitutive de nos relations à la nature qui doit être intégrée dans toute démarche politique. Il faut que les citoyens intègrent la culture du risque pour pouvoir définir collectivement le niveau acceptable et les réponses souhaitables.

À la mise en concurrence des territoires, aux logiques clientélistes et au chacun·e pour soi, il y a urgence à opposer la solidarité, le partage et la complémentarité à la fois pour répondre aux problèmes immédiats et pour construire pour de bon « le monde d'après ».

Il y a urgence à constituer les structures adéquates pour pratiquer une autogestion du risque.

Nice,

L'équipe d'animation départementale d' ENSEMBLE! 06